

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1999)
Heft: 123

Artikel: "Éviter la mainmise sur le vivant"
Autor: Psachin, Olivia / Cuche, Fernand
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-847577>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

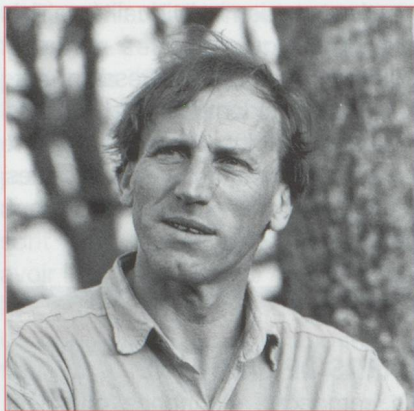
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« Éviter la mainmise sur le vivant »

Le prochain round de négociations au sein de l'OMC s'annonce capital pour l'agriculture suisse. Fernand Cuche, député écologiste neuchâtelois et porte-parole de l'Union des producteurs suisses tire la sonnette d'alarme : la biodiversité doit résister coûte que coûte à l'obsession du profit.



Propos recueillis par Olivia Psachin

Quelle est l'activité de l'Union des producteurs suisses ?

Bien que son nom ne l'indique pas, nous sommes un syndicat paysan, actif en Suisse romande et comptant 2200 membres. Nous sommes proches de la Confédération paysanne française, membres et cofondateurs d'une coordination paysanne.

Quels sont vos dossiers d'actualité ?

Nous travaillons sur la loi sur l'aménagement du territoire qui devrait permettre aux agriculteurs de diversifier leurs activités et nous nous préparons à la reprise des négociations dans le cadre de l'OMC (Organisation mondiale du commerce). Nous suivons également la mise en application de la réforme Politique agricole 2002, suite aux engagements pris par la Suisse à l'OMC.

Le gouvernement suisse était très interventionniste en matière de politique agricole et de mise en valeur de produits. Or, depuis fin 1993, la mise en application de la réforme prévoit un désengagement de l'État et la création d'un cadre légal, à l'intérieur duquel la paysannerie suisse est confrontée au marché intérieur. Ce même cadre doit également permettre d'apprendre à s'adapter, à devenir plus compétitif.

Dans cette réforme, le gouvernement demande une agriculture plus écologique, à la suite de revendications d'associations de protection de l'environnement. Depuis six ans, un standard minimum a donc été mis en place. Les exploitations ne respectant pas ce standard seront privées de rémunération directe d'ici deux ans.

Dans les communes de montagne où l'activité agricole se fait sur de petites parcelles et des pentes prononcées, l'application linéaire de la loi fédérale sur la protection de l'environnement et la protection des animaux pose problème. Elle oblige à sortir les animaux en hiver et à des investissements d'aménagement extérieur parfois impossibles à supporter par les petits exploitants. Ça ressemble à un moyen de dissimuler une restructuration des exploitations, qui pourrait faire disparaître l'agriculture de haute montagne, non rentable mais nécessaire au maintien des sols.

Nous sommes au cœur du problème de l'agriculture de montagne et de la protection de la nature. Que l'on soit en plaine ou en montagne, l'agriculture intensive est un fait mais dont le bilan, au niveau européen, est alarmant. Il y a des zones sinistrées avec tassement et érosion des sols ainsi qu'une perte de la biodiversité et de

la qualité de l'eau, qui n'est plus potable. Au même titre que l'industrie et la politique des transports, l'agriculture doit se responsabiliser et se positionner par rapport au problème de l'environnement.

Quels sont vos objectifs prioritaires à l'heure actuelle ?

La chose la plus importante pour nous est la qualité de l'eau et tout ce qui peut concourir à donner à la population une pratique appropriée de l'eau consommable. Notre deuxième priorité est la fertilité des sols. En Suisse, nos sols sont jeunes, notamment dans l'Arc jurassien, parce que déboisés il y a quelques siècles. Ce sont donc des sols fragiles. Nous devons pouvoir disposer d'informations précises sur la qualité des sols, comment les travailler pour maintenir leur fertilité naturelle à long terme.

Notre troisième objectif est la biodiversité pour pouvoir produire en respectant l'environnement. Plus la diversité est grande, tant au niveau des races d'animaux que des variétés en semences disponibles, plus il sera facile de travailler en harmonie avec l'environnement, en recourant le moins possible aux produits de protection des cultures (pesticides). D'autre part, les accords conclus par la Suisse au sein de l'OMC sont liés au discours néolibéral qui veut que l'agriculture ne soit plus considérée comme un secteur devant bénéficier d'une certaine protection. Le stress de la compétition condamne les petites exploitations. Le problème est que cela touche des régions de montagne qui ont besoin de bras. Il faut toujours recourir à l'énergie renouvelable humaine pour aller faucher et entretenir. La législation prévoit des rémunérations directes pour maintenir l'activité agricole, mais on se rend compte qu'il y a une diminution alarmante du nombre de personnes actives dans ce domaine. Il va falloir, à terme, peut-être engager des gens avec un autre statut que celui de paysan, ce qui coûtera cher à la collectivité.

Quelle est votre position face aux organismes génétiquement modifiés ?

Nous ne sommes pas opposés à la recherche sur les semences transgéniques, mais on a observé ces dernières années que les semences transgéniques constituent un nouveau marché extraordinaire conduisant inévitablement à la mainmise sur le vivant. Une firme américaine a mis en place récemment un programme de recherches consistant à stériliser les plantes pour s'assurer la dépendance vis-à-vis des semences. Il y a là une motivation purement économique pour la poursuite des recherches sur les organismes transgéniques.

On s'est penché sur les aspects agronomiques, sur la façon dont les firmes travaillent au niveau scientifique, pour qu'elles respectent un minimum de règles d'éthique. Deux principes essentiels doivent conduire cette recherche, ceux de la précaution et de la responsabilité. Ils ne sont pas clairement énoncés dans la loi. Or, ces deux principes ne sont pas respectés. Pour l'instant nous sommes donc totalement opposés à la commercialisation des semences OGM.

Le jour où nous aurons des « sages » dans le commerce des semences transgéniques, qui auront une éthique qui les portera à dire qu'ils auront tout fait pour apporter un intérêt agronomique, alors nous serons peut-être favorables à la commercialisation de ces semences. Mais actuellement l'intérêt agronomique de ces semences n'existe pas. Rappelez-vous l'expérience du colza, semence-prototype génétiquement modifiée, qui avait transmis son gène de résistance à un pesticide à d'autres plantes de la même famille.

L'Union des producteurs suisses est membre cofondateur d'une coordination paysanne européenne. Quel est le poids de votre voix dans cette organisation, consultée par les instances de l'Union européenne ?

Nous avons créé, il y a treize ans, avec des organisations minoritaires italiennes et autrichiennes, cette organisation pour le suivi de la politique de la montagne. Au même titre que le COPA (la grande organisation

paysanne européenne), nous sommes auditionnés par la Commission et le Parlement. Grâce à ce cadre européen, nous pouvons mener des campagnes en collaboration avec des organisations de consommateurs et de protection des animaux, pour inciter la Commission et les gouvernements de l'Union, par exemple, à refuser la viande aux hormones, ou encore empêcher l'utilisation de l'hormone laitière, parfaitement inutile sous nos climats et nos riches herbages. Cette hormone est d'autant plus inutile que la sélection du bétail est bien maîtrisée avec des rendements extraordinaires qui conduisent régulièrement à la surproduction. De plus, cette hormone a des effets négatifs sur la santé des vaches.

Nous avons également fait des propositions pour la réforme de la PAC (Politique agricole commune). La place de la Suisse dans ce genre d'organisation est très inconfortable. Lorsque nous avons rencontré pour la première fois le commissaire européen en charge de la PAC, plus d'un tiers du temps est passé à lui expliquer la présence d'un Suisse au sein du bureau exécutif de la CPE. Stratégiquement, tout en étant extrêmement critique à l'égard de la PAC, je suis favorable à l'adhésion pour des raisons liées à la nature humaine : les gens ont besoin de se rencontrer pour décider de la façon dont on va améliorer ses relations avec ses voisins, peuples et régions. Il est beaucoup plus confortable d'être formellement à l'intérieur pour avoir le pouvoir de décision. Actuellement, nous sommes toujours dans la position du petit qui est derrière la porte et arrive le dernier pour discuter de broutilles.

Le round de négociations à l'OMC va reprendre, comment l'envisagez-vous ? Comment la Suisse peut-elle agir et peser ?

Nous faisons partie des 700 organisations de tous ordres qui demandent un moratoire. La Suisse, au niveau politique, est un bon élève de l'OMC. En plus, nous sommes un pays exportateur et l'activité agricole représente peu dans l'activité économique globale de la Suisse. Mais il faut constater, quatre ans après les accords de Marrakech, que le bilan

est très mitigé. On ne peut pas accepter que l'économie soit la principale norme d'organisation de nos sociétés. Il y a crispation sur la notion de profit et de compétitivité. Pour un paysan, il est difficile de rester dans la course.

Notre principale inquiétude, c'est que ces nouvelles négociations ne puissent pas être menées de façon globale. En mai 1998, les organisations nationales, européennes et internationales ont déposé une résolution demandant que ces négociations aient une dimension sociale, une dimension écologique et une dimension de sécurité alimentaire, en quantité et en qualité. Nous désirons que ces exigences minimales soient définies dans ces domaines, pour éviter une concurrence insupportable entre les pays qui ont des normes environnementales et ceux qui n'en ont pas.

Qu'entendez-vous par « risque pour la sécurité alimentaire » ?

Le risque est lié à la perte de la biodiversité. La concurrence, au niveau international, demande que l'on utilise des plantes qui produisent un maximum en un minimum de temps. Toutes les autres variétés de plantes ne sont donc plus ensemencées. Imaginez qu'il n'y ait plus que trois types de blé et qu'une épidémie de champignons, moisissures ou autres insectes, se produise à grande échelle. Il y aura des pertes énormes à cause d'un manque de biodiversité parce que les semences résistantes naturellement n'existeront plus.

Sans compter la question de la qualité alimentaire : plus on produit près du consommateur, plus le circuit est court, plus le contrôle du produit est fiable. C'est ce que l'on appelle la priorité au marché de proximité. Il n'est pas question d'un retour à l'autarcie ou à l'auto-provisionnement, mais c'est un moyen de freiner la diminution en cours des surfaces agricoles. Aujourd'hui, nous sommes confrontés à une diminution quantitative et qualitative du potentiel naturel de production. Devant l'évolution démographique de la planète, il nous faut maintenir les activités agricoles sur l'ensemble des terres en activité, tout en respectant des normes environnementales minimum. Cet objectif est incompatible avec l'obsession du profit maximal.